

# Commune de GRAS

## 2, Place de la Mairie 07700 GRAS

### Compte Rendu du Conseil Municipal du 18 Octobre 2021

---

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Gras, sous la présidence de Monsieur CROIZIER Jean Paul, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 12 Octobre 2021.

Étaient présents :

CHAUTARD Olivier, CHENIVESSE Nadine, CORNILLE Laurent, CROIZIER Jean Paul, FERRY Nicole, GRELLET Joël, JEUILLY Stéphanie, MALIGE Dominique, MICHEL Frédéric, PLAT Jean-Pierre, REYNAUD Georges, SUBLIME Christiane.

Absents :

PARRE Marianne a donné procuration à JEUILLY Stéphanie  
PUAUX Adeline, VALETTE Catherine.

Mme JEUILLY Stéphanie a été désignée secrétaire de séance.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

**Vote :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

- 
- **Délibération n° 2021-30**  
**Recrutement d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité**

L'assemblée,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article **3 I. 1°**,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour installer les jeux commandés pour l'aire de jeux, située Rue de l'Ecole,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

#### **DECIDE**

Le recrutement d'un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité pour une période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 novembre 2021 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'Agent Technique Polyvalent à temps complet.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 de l'échelon 1 du grade d'Adjoint Technique Territorial.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article 3 I. 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

#### **Divers :**

- **Souscription Contrat SVP** : La Commune a souscrit au contrat SVP « Information décisionnelle » qui comprend un accompagnement opérationnel au quotidien, une veille juridique / réglementaire, outils RH / juridiques et fiscaux ....
- **DRAGA / Opération façade** : La Commune participera à l'Opération Façade mise en place par la CC DRAGA. Une aide financière complémentaire sera apportée par la Commune.

- **SIVOM Gras Larnas / RH** : L'agent technique communal a mis un terme à sa mise à disposition envers le SIVOM de Gras Larnas et réintègre les effectifs de la Commune à temps plein.
- **Fin d'année / Aînés** : Le Conseil Municipal prévoit un repas pour la fin de l'année, sous réserve de la situation sanitaire.
- **Projet « Marché du Plateau »** : La Commune devrait se joindre aux Communes de Larnas, Bidon et St Remèze pour la mise en place d'un marché « tournant » le dimanche matin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 23h15